

Cours préparatoire
pour

l'examen professionnel de Cheffe carreleuse / Chef carreleur



SPV Schweizerischer Plattenverband
ASC Association Suisse du Carrelage
ASP Associazione Svizzera delle Piastrelle

Janvier 2011
www.plattenverband.ch

Table des matières

Partie A Compétences opérationnelles et buts de la formation.....	4
Note explicative sur les compétences opérationnelles	4
Objectif principal: 1 Connaissances techniques	10
Objectif indicatif: 1.1 Calculs	10
Objectif principal: 2 Connaissances techniques	11
Objectif indicatif: 2.1 Technique de construction.....	11
Objectif principal: 3 Connaissances techniques	12
Objectif indicatif: 3.1 Administration du chantier	12
Objectif principal: 4 Connaissances techniques	13
Objectif indicatif: 4.1 Organisation du chantier	13
Tableau de cours.....	14
Partie C : Approbation et entrée en vigueur.....	15
Annexe 1 : Module complémentaire 1	
Objectif principal: 5 Connaissances techniques	16
Objectif indicatif: 5.1 Communication	16

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Chef-fe carreleur/-euse avec brevet fédéral

Profil :

Le chef carreleur est un professionnel qui possède les compétences nécessaires pour conduire un chantier et diriger les collaborateurs. Il est en mesure de suppléer son supérieur dans la conduite d'une entreprise de 3 à 6 personnes.

Tâches :

Les points suivants résument les tâches principales.

- Planification et organisation de chantier
- Prise de mesure (mètres), calcul des besoins en matériaux
- Etablissement d'offres et de calculations simples
- Réalisation de travaux de carrelage selon les règles de l'art
- Conduite des apprentis et des collaborateurs sur le chantier
- Prévention des accidents et des dégâts sur chantier
- Assurer la bonne réalisation des ouvrages

Partie A Compétences opérationnelles et buts de la formation

Note explicative sur les compétences opérationnelles

Compétences professionnelles

Le plan de formation des chefs carreleurs se base sur la méthode Triplex et s'articule autour de trois axes : les objectifs généraux, les objectifs particuliers et les objectifs évaluateurs.

Un ou plusieurs objectifs généraux sont associés aux objectifs particuliers qui pourront alors être concrétisés à leur tour par des objectifs évaluateurs mesurables.

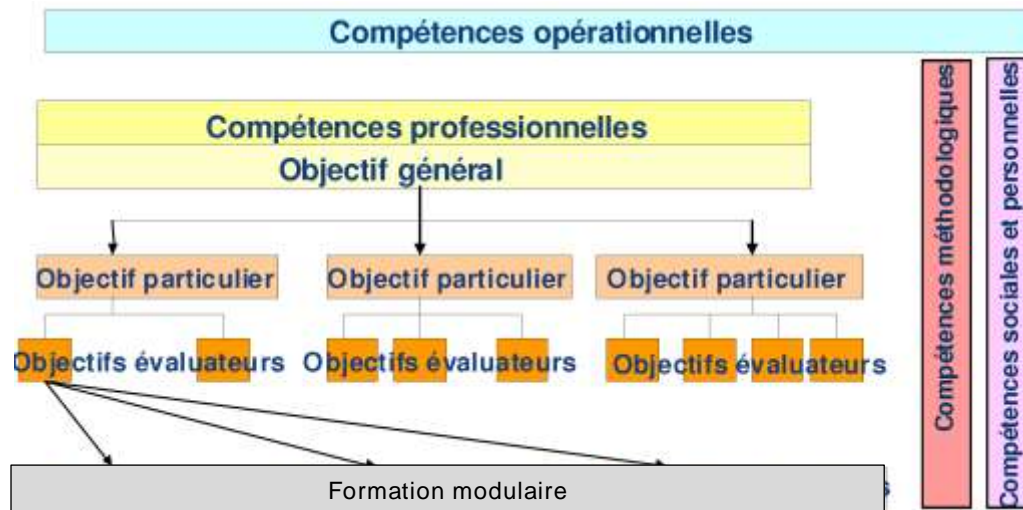
Les objectifs généraux décrivent les situations pouvant se présenter dans l'exercice de la profession, les conclusions générales ou les normes et en tirent les conséquences pour la formation des carreleurs.

Les objectifs particuliers décrivent des activités ou des déroulements concrets dans l'exercice du travail et dans le quotidien des carreleurs.

Sur le plan des objectifs particuliers, on attribue les compétences méthodologiques, sociales et personnelles nécessaires (voir pages 7 à 8).

Les objectifs évaluateurs décrivent les tâches individuelles mesurables ainsi que le comportement observable des carreleurs concrétisant les objectifs particuliers. Le niveau de difficulté de chaque objectif évaluateur est indiqué par les degrés de compétences (taxonomie) (voir page 9).

Méthode Triplex



Compétences méthodologiques (CM)

CM 1 Techniques de travail et résolution de problèmes

Sur le chantier, il est important de travailler de manière organisée, de fixer des priorités, de mettre en place des processus de manière systématique et rationnelle et de garantir la sécurité au travail, la protection de la santé et la protection de l'environnement dans le contexte de l'entreprise. Les carreleurs s'acquittent de leurs tâches professionnelles à l'aide des méthodes et moyens auxiliaires appropriés. Ils effectuent leur travail en suivant les objectifs, de manière efficace et en toute sécurité pour eux et pour les autres et évaluent en permanence les différentes étapes de leur travail.

CM 2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les processus économiques ne peuvent pas être considérés isolément. Les carreleurs connaissent et appliquent des méthodes leur permettant de concevoir le rôle de leurs activités au sein de l'entreprise. Ils sont capables de prendre des décisions objectivement correctes dans de nouvelles situations. Ils sont conscients des incidences de leurs activités sur leurs collègues et sur le succès de l'entreprise et se comportent en conséquence.

CM 3 **Stratégies d'information et de communication**

L'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication prend de plus en plus d'importance dans le commerce spécialisé. Les carreleurs en sont conscients et participent à l'optimisation de la transmission des informations au sein de l'entreprise et à la mise en place de nouveaux systèmes.

Ils se procurent les informations de manière autonome et en font usage profitable aux clients et à l'entreprise.

CM 4 Créativité

Les carreleurs doivent être ouverts à la nouveauté et aux méthodes non-conventionnelles. Ils sont dès lors capables de sortir des sentiers battus et, grâce à leur créativité, d'apporter des solutions novatrices. Ils appliquent leurs propres idées novatrices, les nouvelles tendances et l'artisanat traditionnel de manière créative dans leur travail quotidien.

CM 5 Actions dans une optique économique

Des actions dans une optique économique sont essentielles pour assurer la pérennité de l'entreprise. Les carreleurs savent que les matériaux qui leur sont confiés doivent être mis en œuvre dans une optique économique.

Ils accomplissent les tâches qui leur sont confiées de manière efficace et appliquent les matériaux de manière rationnelle.

Chef carreleur / Cheffe carreleuse

CM 6 Méthodes de conseil et de vente

Les clients sont soumis à de nombreuses influences économiques et sociales. Les carreleurs savent que la décision du client en faveur d'un produit ou d'un autre dépendra essentiellement de leur conseil et de leur attitude personnelle. Ils appliquent les méthodes de conseil à la satisfaction des clients et dans l'intérêt de l'entreprise.

CM 7 **Stratégies d'apprentissage**

Différentes stratégies permettent d'apprendre plus efficacement et de se former tout au long de la vie. Comme les styles d'apprentissage varient d'une personne à l'autre, les carreleurs remettent en question leur manière d'apprendre et l'adaptent aux différentes tâches et problématiques. Ils adoptent les stratégies d'apprentissage qui leur conviennent le mieux, de manière à apprendre avec plaisir et efficacement tout en approfondissant leurs compétences, tant en termes d'apprentissage tout au long de la vie qu'en termes d'apprentissage individuel.

CM 8 **Comportement respectueux de l'environnement**

Aujourd'hui, un comportement respectueux de l'environnement est devenu indispensable dans le quotidien professionnel. Les carreleurs sont disposés à prendre des mesures de protection de l'environnement dans le contexte de l'entreprise et à mettre en œuvre des potentiels d'amélioration dans ce domaine.

Compétences sociales et personnelles (CS)

CS 1 Autonomie et responsabilité

L'ensemble des collaborateurs est coresponsable des processus de production et du succès de l'entreprise. Les carreleurs sont conscients de leur responsabilité.

Ils assument la responsabilité pour leurs décisions et agissent consciencieusement et de manière fiable.

CS 2 Apprentissage tout au long de la vie

Le domaine [du carrelage] est en perpétuel changement. Il est nécessaire de s'adapter à des changements rapides des besoins ou de la situation. Les carreleurs en sont conscients et sont disposés à acquérir en permanence de nouvelles connaissances et aptitudes et à apprendre tout au long de la vie. Ils sont ouverts aux nouveautés et abordent l'innovation et les changements avec un état d'esprit créatif ; ils augmentent leur compétitivité sur le marché du travail et affirment leur personnalité.

CS 3 Capacité à gérer des conflits

Sur le chantier, les carreleurs rencontrent des personnes de différentes professions avec leurs propres idées et opinions. Il n'est pas rare de voir surgir des situations conflictuelles. Les carreleurs en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchie dans de pareils cas. Ils sont ouverts au dialogue, sont prêts à accepter d'autres points de vue, s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

CS 4 Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles sont résolues de manière individuelle ou en groupe. On décidera en fonction de la situation qui de la personne concernée ou du groupe est le plus à même d'effectuer le travail. Les carreleurs sont capables de travailler en équipe et en respectent les règles.

CS 5 Civilité

Des contacts avec des personnes exigent des approches appropriées en termes de comportement et de courtoisie. Les carreleurs adaptent leur comportement et leur tenue vestimentaire aux différentes situations professionnelles et connaissent les règles d'une communication verbale et non-verbale réussie. Ils adaptent leur langage et leur comportement aux différentes situations et aux besoins de leurs partenaires. Ils sont ponctuels, fiables et consciencieux.

CS 6 Exactitude

Le maniement de matériel de haute qualité est très exigeant. Les carreleurs accomplissent leur travail selon les règles de l'art et d'après les directives de l'entreprise.

Ils traitent les locaux, les installations et le matériel qu'ils utilisent avec le plus grand soin.

CS 7 Discrétion

Les carreleurs travaillent en partie dans des locaux habités. La discrétion est indispensable pour une bonne relation avec la clientèle. Les carreleurs en sont conscients.

CS 8 Résistance au stress

L'accomplissement des différentes tâches des carreleurs exige des efforts tant physiques qu'intellectuels. Les carreleurs sont capables de faire face à des situations de stress, en appréhendant les tâches qui leur incombent d'une manière calme et réfléchie. Ils gardent la vue d'ensemble dans les situations critiques.

Niveaux taxonomiques

Chaque objectif évaluateur est caractérisé sous la forme d'un niveau taxonomique (NT). La distinction se présente en six niveaux de compétences (C1 à C6). Cette hiérarchisation met en évidence le niveau d'exigence cognitif de l'objectif évaluateur respectif.

Ils signifient en particulier :

C1 Savoir

Les chefs carreleurs restituent par cœur les connaissances qu'ils ont apprises. Ils citent, désignent ou énumèrent différents éléments.

C2 Comprendre

Les chefs carreleurs comprennent et interprètent des faits. Ils expliquent, décrivent, justifient ou commentent les effets de différents matériaux.

C3 Appliquer

Les chefs carreleurs appliquent leurs connaissances dans la pratique. Ils calculent, élaborent, développent ou mettent en œuvre un travail pratique.

C4 Analyser

Les chefs carreleurs analysent une situation complexe et en déduisent de manière autonome les structures et principes qui en sont à la base, sans au préalable en avoir eu connaissance. Ils analysent, classent ou comparent les caractéristiques des différentes situations.

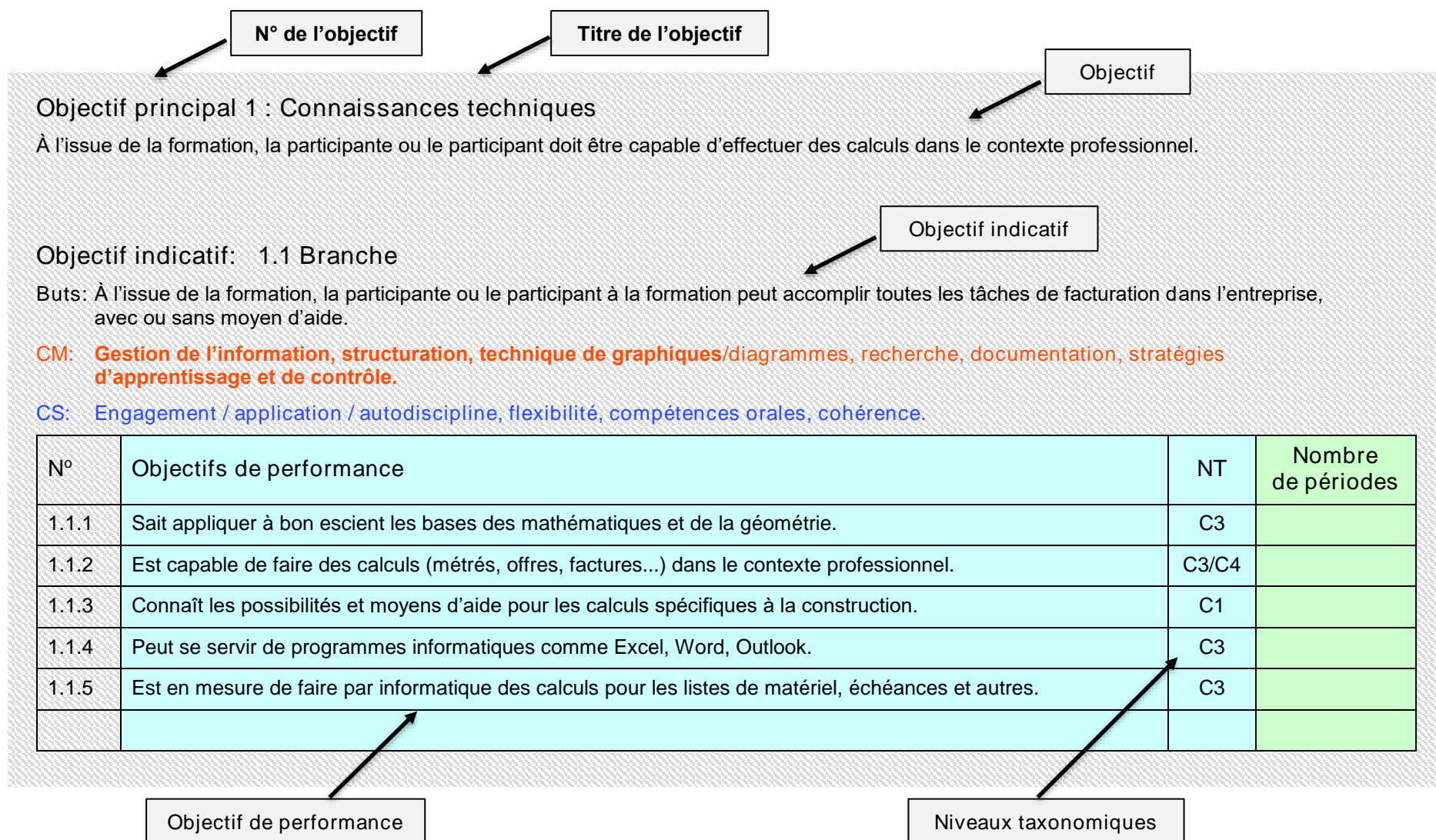
C5 Synthétiser

Les chefs carreleurs sont créatifs. Non seulement ils analysent, mais ils apportent de nouvelles idées pour résoudre un problème et développent des choses nouvelles qu'ils planifient, développent ou conçoivent.

C6 Evaluer

Les chefs carreleurs portent un jugement sur des faits complexes et justifient leur propre avis sur une matière complexe.

Structure du catalogue des objectifs de formation



Chef carreleur / Cheffe carreleuse

Objectif principal: 1 Connaissances techniques

À l'issue de la formation, la participante ou le participant doit être capable d'effectuer des calculs dans le contexte professionnel.

Objectif indicatif: 1.1 Calculs

Buts: À l'issue de la formation, la participante ou le participant à la formation peut accomplir toutes les tâches de calculation dans l'entreprise, avec ou sans moyen d'aide.

CM: Gestion de l'information, structuration, technique de graphiques/diagrammes, recherche, documentation, stratégies d'apprentissage et de contrôle.

CS: Engagement / application / autodiscipline, flexibilité, compétences orales, cohérence.

N°	Objectifs de performance	NT	Nombre de périodes
1.1.1	Sait appliquer à bon escient les bases des mathématiques et de la géométrie.	C3	
1.1.2	Est capable de faire des calculs (métrés, offres, factures...) dans le contexte professionnel.	C3/C4	
1.1.3	Connaît les possibilités et moyens d'aide pour les calculs spécifiques à la construction.	C1	
1.1.4	Peut se servir de programmes informatiques comme Excel, Word, Outlook.	C3	
1.1.5	Est en mesure de faire par informatique des calculs pour les listes de matériel, échéances et autres.	C3	

Objectif principal: 2 Connaissances techniques

À l'issue de la formation, la participante ou le participant à la formation connaît les constructions courantes dans le contexte professionnel.

Objectif indicatif: 2.1 Technique de construction

Buts: À l'issue de la formation, la participante ou le participant est capable, sur la base d'une construction théorique ou prédéterminée, d'initier et de mettre en œuvre les mesures adéquates pour la pose de carrelage.

CM: Gestion de l'information, recherche, structuration, documentation, présentation, stratégies d'apprentissage et de contrôle.

CS: Engagement / application / autodiscipline, flexibilité, compétences orales, responsabilité individuelle.

N°	Objectifs de performance	NT	Nombre de périodes
2.1.1	Connaît les matériaux de construction et adjuvants importants; peut planifier leur utilisation appropriée.	C1/C3	
2.1.2	Connaît les normes en vigueur et fiches techniques correspondantes; sait les interpréter et les appliquer dans la pratique.	C3	
2.1.3	Est capable de mettre en œuvre les mesures et moyens écologiques sur le chantier.	C3	
2.1.4	Sait expliquer, interpréter et comparer les plans de construction avec assurance, et – le cas échéant – en élaborer des variantes.	C2-C5	
2.1.5	Sait, en substance, décrire et réaliser les principes de construction pour les raccords au sol et muraux.	C2/C3	
2.1.6	Est capable, sur la base de plans, de mener des discussions techniques avec des planificateurs-trices, client-e-s, tiers et apprenti-e-s.	C3-C5	

Objectif principal: 3 Connaissances techniques

À l'issue de la formation, la participante ou le participant à la formation connaît les outils de gestion du personnel.

Objectif indicatif: 3.1 Administration du chantier

Buts: À l'issue de la formation, la participante ou le participant est capable de diriger des collaboratrices et collaborateurs ainsi que des apprenti-e-s dans une entreprise, aussi bien d'un point de vue technique qu'administratif.

CM: Gestion de l'information, structuration, gestion du temps, documentation, présentation.

CS: Capacité à travailler en équipe, esprit de collaboration, motivation, capacité à gérer les conflits, capacité à communiquer, sens des responsabilités, engagement, flexibilité, cohérence, compétences orales, sens critique, tolérance.

N°	Objectifs de performance	NT	Nombre de périodes
3.1.1	Est en mesure de décrire l'organisation d'une entreprise.	C2	
3.1.2	Connaît les principes de l'organisation d'une entreprise et sait les mettre en œuvre dans la pratique.	C3/C4	
3.1.3	Sait interpréter et appliquer dans la pratique les principes élémentaires de conduite de personnel.	C3	
3.1.4	Connaît les démarches administratives d'une entreprise et sait exécuter de manière autonome celles qui relèvent du chantier.	C2/C3	
3.1.5	Connaît les prérequis en matière de rapports; sait les réunir et rédiger les procès-verbaux correspondants.	C3+C5	
3.1.6	Sait rédiger les devoirs d'avis nécessaires conformément aux normes.	C5	
3.1.7	Est capable de décrire les partenaires impliqués sur le chantier et connaît les aspects légaux.	C2	
3.1.9	Est en mesure de mener des discussions avec des partenaires sur le chantier.	C3-C5	

Objectif principal: 4 Connaissances techniques

À l'issue de la formation, la participante ou le participant à la formation est capable de diriger un chantier.

Objectif indicatif: 4.1 Organisation du chantier

Buts: À l'issue de la formation, la participante ou le participant à la formation est capable de conduire, d'organiser et de surveiller un chantier pour les travaux de pose de carrelage.

CM: Gestion de l'information, structuration, technique de prise de notes et de classement, gestion du temps, recherche, documentation.

CS: Capacité à travailler en équipe, esprit de collaboration, motivation, capacité à gérer les conflits, sens critique, capacité à communiquer, sens des responsabilités, engagement, application, autodiscipline, flexibilité, rigueur, cohérence, exemplarité, compétences orales, tolérance, respect, responsabilité individuelle, confiance en soi, estime.

N°	Objectifs de performance	NT	Nombre de périodes
4.1.1	Sait planifier et expliquer de manière autonome des processus de chantier et installations simples pour des travaux de pose de carrelage.	C5	
4.1.2	Sait décrire les échéances courantes et les appliquer pour les travaux de pose de carrelage.	C2/C3	
4.1.3	Met constamment en parallèle la planification des échéances/délais et des ressources (prévu/effectif).	C4	
4.1.4	Connaît les bases du calcul et des différents éléments de prix.	C2/C3	
4.1.5	Sait établir une estimation de prix correcte et la transformer en offre.	C3C4	
4.1.6	Sait faire de manière autonome des mesures, relevés de matériel et métrés au moyen de plans ou sur le chantier.	C3	
4.1.7	Sait identifier les travaux en régie, en donner notification et les mettre en œuvre.	C4/C5	
4.1.8	Sait appliquer les principes en matière de prévention des dommages sur le chantier et au sein de l'entreprise.	C	

Tableau de cours

Domaine d'enseignement	Cours	Travail à domicile	Total
Calcul	40	40 - 60 h	80 - 100
- Calcul		25	20 - 30
- Base de l'informatique		25	20 - 30
Technique de construction	40	15 – 30	55 - 70
Administration du chantier	40	15 – 30	55 - 70
Organisation du chantier	40	15 – 30	55 - 70
Module complémentaire 1	40	15 – 30	55 - 70
Module complémentaire 2	40	15 – 30	55 - 70
Total leçons	240	115 - 210	355 - 450

Chef carreleur / Cheffe carreleuse

Partie C : Approbation et entrée en vigueur

Partie E Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur Avec l'a validation de la Commission professionnelle BBK et le Comité Central de l'ASC au 1^{er} janvier 2011.

Association suisse du carrelage ASC

Le Président du Comité central

Silvio Boschian

Le President de la commission professionnelle BBK

Ruedi Ammann

Annexe 1 : Module complémentaire 1

Objectif principal: 5 Connaissances techniques

À l'issue de la formation, la participante ou le participant doit connaître la signification de la communication interne et externe et doit être capable de les utiliser de manière claire et précise.

Objectif indicatif: 5.1 Communication

Buts: À l'issue de la formation, la participante ou le participant à la formation peut accomplir les tâches de communication simple dans et à l'extérieur de l'entreprise, avec ou sans moyen d'aide.

CM: **Gestion de l'information, structuration, communication, ... (à développer)**

CS: **Compétences orales, ... (à développer)**

N°	Objectifs de performance	NT	Nombre de périodes
5.1.1	Connaît les bases et différences de la communication en interne et en externe	C1	
5.1.2	Connaît les bases de la négociation, la technique de questionnement et l'écoute active	C1/C3	
5.1.3	Connaît l'influence de communication verbale et non-verbale	C1/C2	
5.1.4	Est capable d'exprimer son point de vue de manière clair et cohérent	C3	
5.1.5	Est en mesure de gérer une discussion conflictuelle ou issue d'un litige à régler	C4	
5.1.6	Sais mettre en œuvre la communication comme outil de conduite du personnel	C3	